



**ENSEMBLE, INNOVONS
POUR L'EMPLOI**

**Observatoire
PACA Conjoncture**

**Le diagnostic territorial
à Pôle emploi**

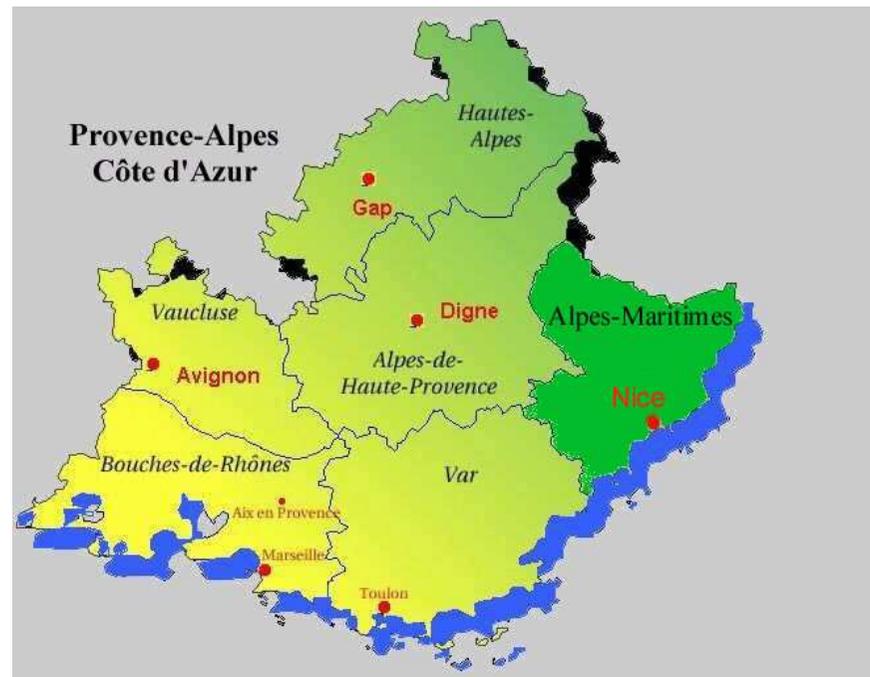
Service Statistiques, Etudes et Evaluations – Pôle Emploi PACA

Vendredi 29 Janvier 2016

Introduction



- ✓ La territorialisation de l'action de Pôle emploi
- ✓ Les principes du diagnostic territorial à Pôle emploi
- ✓ Le diagnostic de l'environnement socio-économique de Pôle emploi PACA



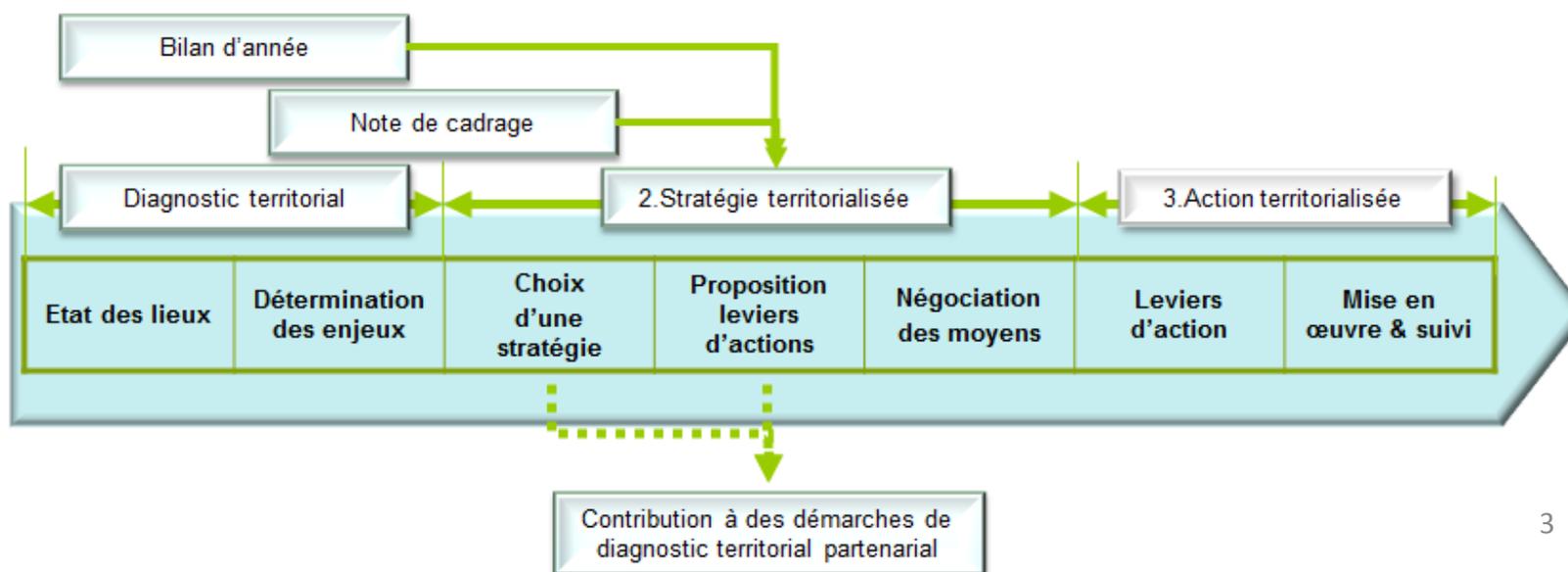
Territorialisation de l'action de Pôle emploi

A. Les finalités de la territorialisation

1. Renforcer l'ancrage territorial s'appuyant sur la capacité de Pôle emploi à adapter et à personnaliser les modalités de délivrance de son offre de service selon les spécificités territoriales .
2. Négocier et contractualiser les moyens et les objectifs de l'action de Pôle emploi à chaque niveau de responsabilité (déconcentration). C'est une étape essentielle dans la construction des choix stratégiques et opérationnels de Pôle emploi à l'échelle d'un territoire.
3. Mieux construire l'articulation de notre action avec les acteurs du territoire.

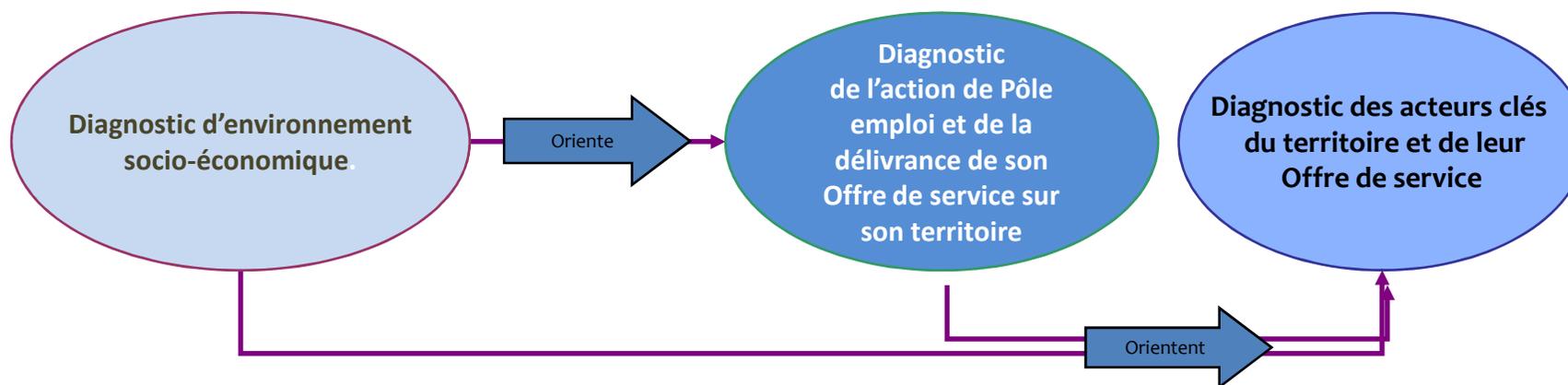


B. Les étapes de la territorialisation



Principes du diagnostic territorial à Pôle emploi (1/2)

3 dimensions, 3 étapes



1. Le diagnostic de l'environnement socio-économique de Pôle emploi a pour objectif d'identifier les principales problématiques-clefs du marché du travail. Il peut alimenter et/ou s'alimenter d'autres diagnostics externes sans en être dépendant.
2. Le diagnostic des activités de Pôle emploi a pour objectif d'identifier au regard du diagnostic d'environnement socio-économique, les forces et les faiblesses, les opportunités et les menaces des choix d'actions, de moyens et d'organisation de Pôle emploi sur le territoire en matière de retour à l'emploi et d'indemnisation des demandeurs d'emploi. Il ne se confond pas avec le bilan d'activité qui a une vision panoramique des résultats et des projections d'atterrissage à fin d'année. Il évalue les choix en terme d'actions, d'affectation des moyens et d'organisation du réseau en réponse à chaque problématique d'environnement.
3. Le diagnostic des actions partenariales a pour objectif d'identifier et de diagnostiquer les actions de coopération menées ou à développer pour répondre aux problématiques des publics en prenant en compte les spécificités suivant les spécificités des territoires.

Principes du diagnostic territorial à Pôle emploi (2/2)



- Le diagnostic territorial est actualisé à minima une fois par an et est une **démarche participative** conduite par la ligne managériale jusqu'au niveau des agences, il représente un **outil d'aide à la décision essentiel** :
 - Entre la Direction Régionale et les Directions Territoriales (DT) pour fixer le cadre et coproduire le diagnostic régional.
 - Entre la Direction Directions territoriales/Directions territoriales déléguées et les directeurs d'agences pour coproduire le diagnostic territorial de la DT,
 - Entre le l'équipe dirigeante et les collaborateurs de l'agence pour construire le diagnostic territorial local avec une analyse la plus fine possible sur l'évolution et les problématiques rencontrées par les demandeurs d'emploi et les entreprises mais également les perspectives économiques.
- Le diagnostic **n'est ni la déclinaison du niveau n+1, ni l'agrégation du niveau n-1**: il prendra en compte les caractéristiques identifiées au niveau supérieur sans pour autant se limiter à celles-ci pour analyser son territoire. Il rendra compte des caractères propres à son territoire.
- La démarche de diagnostic s'appuie sur des ressources en région pour fournir des données d'analyse, apporter son expertise pour l'aide à la décision, élaborer des outils de restitution (contribution du service SEE)
- Pour permettre les comparaisons et les synthèses, **un cadre formel** minimal arrêté au niveau national est utilisé pour la restitution. La région fixera le format de restitution pour le diagnostic territorial infra.
- Le diagnostic régional est présenté en Instance Paritaire Régionale (IPR) pour avis puis présenté au CRE, tel que prévu dans la convention tripartite et dans le projet Pôle Emploi 2020. Il a vocation à être partagé auprès de partenaires.
- Le diagnostic final, en concordance avec la stratégie de l'établissement, permet de bâtir les feuilles de route locales.⁵

Le diagnostic de l'environnement socio-économique de Pôle emploi

→ Il faut choisir et cartographier les caractéristiques d'environnement. Une caractéristique d'environnement est l'association logique d'une thème illustré par une variable ayant une valeur discriminante :



1. Les thèmes décrivent les dynamiques du marché du travail affectant la capacité de retour à l'emploi des DE, sont en nombre limités, prennent en compte toutes les dimensions du marché du travail et sont divergents entre eux.



2. Les variables sont quantitatives, localisables, comparables dans le temps, et dans l'espace, ont une valeur discriminante, selon leur part ou leur évolution, par rapport à France métropolitaine.

- La Direction Générale SEE nous transmet chaque année des bases de données INSEE sur la démographie et l'économie. Nous utilisons les données annuelles CVS de l'ACOSS par territoire. Nous récupérons les données demande d'emploi et DPAE dans nos applicatifs.
- Chaque année, un diagnostic socio-économique est produit pour la DR, les 5 DT et les 22 territoires.
- Il est ensuite intégré une dizaine de pages sur Pôle emploi et le développement économique au sein de ses territoires.
- Il est intégré au diagnostic territorial local qui est établi jusqu'au niveau du site de proximité.